



REPUBLIQUE DE GUINEE

PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DU SECTEUR FINANCIER (PAMSF)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

***RECRUTEMENT D'UNE FIRME DE CONSULTANTS POUR L'AUDIT DES ETATS
FINANCIERS DU PROJET PAMSF-EXERCICES 2022 ET 2023***

Secteur : Finances

Référence de l'accord de financement : 2100155034317

N° d'Identification du Projet : P-GN-HAA-001

1. Le Ministère de l'Economie et des Finances de la République de Guinée a reçu un don du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur Financier Guinéen (PAMSF/BAD), piloté par la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG). La BCRG a l'intention d'utiliser une partie de ce don pour financer le contrat pour le recrutement d'une firme de Consultants pour l'audit des états financiers du Projet PAMSF, au titre des exercices comptables 2022 et 2023.
2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent les prestations de l'audit des comptes du projet susmentionné pour les exercices 2022 et 2023. Ces services inclus : la vérification des états financiers du projet, de tous les relevés de dépenses présentés à l'appui des demandes de retrait, l'examen des dépenses pour déterminer si elles sont admissibles au regard des accords de financement et au rapport d'évaluation, l'analyse des mouvements de fonds sur les comptes spéciaux liés au projet. L'établissement d'une opinion sur le respect des procédures de la Banque et sur le solde des comptes spéciaux en fin d'exercice, l'adéquation entre les transactions financières effectuées et les périodes considérées, de même que les soldes à la fin de ces périodes, jugées admissibles et correctes, la vérification de la gestion et l'utilisation des comptes spéciaux conformément à l'accord de financement et si les contrôles applicables à ce mode de décaissement sont adéquats. Il est également prévu une vérification de la conformité des processus de passation de marchés mis en œuvre avec les dispositions de l'Accord de Financement du projet PAMSF au titre des exercices 2022 et 2023 susmentionnés.
3. La Cellule d'exécution du PAMSF/BAD invite les firmes de Consultants intéressées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes de Consultants intéressées doivent fournir les informations adéquates sur leurs capacités et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées et disposent du personnel-clé pour les prestations décrites ci-dessus (Lettre de motivation, documentation, références de prestation similaire, expérience dans des missions similaire, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les firmes

devront fournir la preuve de leur inscription dans un ordre national ou régional d'experts comptables ainsi que la liste de leurs missions similaires.

4. Les critères et sous-critères pour l'évaluation des manifestations d'intérêts des firmes ou groupements de firmes soumissionnaires sont :
 - i. L'inscription du cabinet ou du groupement de cabinets, au titre de l'année 2023, au tableau d'un Ordre des experts-comptables reconnu au plan national ou régional ;
 - ii. Le nombre des références d'expériences spécifiques similaires c'est-à-dire de missions similaires en audit comptable et financier de projets et/ou programmes de développement financés par les Banques multilatérales de développement (BMD), notamment la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, la Banque Islamique de développement, etc. En cas d'égalité, la première place sera accordée au Cabinet ou groupement de cabinets qui justifie du plus grand nombre de missions d'audit comptable et financier de projets et/ou programmes financés par les bailleurs de fonds multilatéraux. Il est important de noter que toutes les expériences similaires ou non devront être justifiées par des attestations de bonne fin ou des copies de contrats dûment signés des deux parties.
 - iii. Le domaine d'activité principal et nombre d'années d'expériences dans le domaine sont les sous critères qui seront pris en compte

Le personnel-clé ne sera pas évalué à ce stade de la liste restreinte. Les consultants intéressés peuvent également se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions du « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », édition octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la BAD à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte
6. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires aux adresses mentionnées ci-dessous aux heures et jours d'ouverture de bureaux, du lundi au vendredi de 09 H 00 à 16H 30, heures locales.
7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou transmises par voie électronique au plus tard le 01 juin 2023 à 17 heures 30mn locales et porter expressément la mention : « ***Avis à Manifestation d'Intérêt : Audit comptable et financier du projet PAMSFI en Guinée – Exercices 2022 ET 2023*** ».
8. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par courriel à l'adresse ci-dessous :

« Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) »

A L'ATTENTION DE MONSIEUR Hamidou BARRY

Chef du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur Financier Guinéen (PAMSFI/BAD).

Tel : (00224)622217722/624348960/624396516

Adresse physique : **Secrétariat de la Direction de la Politique Monétaire et du Crédit (5ème étage - bâtiment principal du siège de la BCRG)**

Adresse électronique: hamidou.barry@bcr-guinee.org, cc : sinnane.soumahoro@bcr-guinee.org et mohamedl.toure@bcr-guinee.org

BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE